

LE BULLETIN DES AFFÛTEURS FRANÇAIS D'OUTILS TRANCHANTS

Affût'Mag



Dossier :

Les dangers des huiles de coupe

SNAFOT

Snafot - N°64 - Décembre 2020 - 45^{ème} année

www.snafot.fr

Dossier

Les dangers des

HUILES DE COUPE



RISQUES CHIMIQUES PROS HUILES ET FLUIDES DE COUPE



Credit photo : SimplyCreativePhotography/E+/Via Getty images

Le programme Risques Chimiques Pros de l'Assurance Maladie Risques Professionnels est un programme national de prévention des risques chimiques, qui porte sur plusieurs polluants. Parmi ceux-ci, les huiles et fluides de coupe, qui vont hautement concerner les lecteurs de l'Affût Mag.

Comment est né ce programme de prévention ?

Selon une étude de l'institut IFOP réalisée en 2012, **89 % des entreprises utilisent et manipulent des produits chimiques** alors que seulement 36 % des dirigeants d'entreprises interrogés déclarent en utiliser.

Les risques chimiques sont la deuxième cause de maladies professionnelles en France et malgré cela ils restent insuffisamment connus bien que présents dans la grande majorité des entreprises. Chaque année ils sont responsables de près de 1 800 cancers professionnels reconnus, dont 1 400 au titre de l'amiante. Les produits chimiques dangereux peuvent avoir des effets immédiats ou différés sur la santé des salariés. Ils peuvent provoquer des allergies, de l'asphyxie, des intoxications aiguës, ... Les effets différés tels que des cancers ou des leucémies, ne sont parfois détectables que des années après l'exposition, même si le salarié a été exposé à de faibles doses.

Pour une entreprise, prévenir les risques chimiques, ce n'est pas seulement répondre aux obligations légales en assurant la santé et la sécurité de ses salariés, c'est également contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail des salariés en réduisant leur exposition ou en substituant les produits utilisés. De même que valoriser son engagement dans la responsabilité sociétale et environnementale.

L'Assurance Maladie – Risques professionnels, accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de la démarche de prévention propre au programme national Risques chimiques pros, et la déclinaison en région. Cette action touche à plusieurs polluants.

Plus d'informations sur ce programme sur votre navigateur via : ameli.fr/entreprises/risques-chimiques-pros

suite page 16

Un programme qui porte notamment sur les huiles et fluides de coupe.

En Alsace-Moselle, la Carsat cible entre autres, ses actions vers le secteur de la métallurgie incluant les affûteurs. Pour ce secteur et ces métiers, l'utilisation des fluides de coupe présente un certain nombre de risques pour lesquels des solutions existent afin de réduire la dangerosité des produits et l'exposition des salariés. Afin d'aborder ces solutions avec la profession, les CARSAT Alsace-Moselle et Nord-Est, avec l'expertise technique du LICE* et du CIMPE**, en collaboration avec les UIMM*** Alsace et Lorraine, ont organisé des rencontres à destination des entreprises de la métallurgie en novembre 2020. Ces réunions/conférences ont permis de faire le point sur les exigences réglementaires, le choix des fluides de coupe et procédés, et le captage des brouillards d'huile. Retrouvez leurs contenus, PowerPoints ou témoignage vidéo d'entreprise, sur le site de la Carsat Alsace Moselle :

carsat-am.fr/nos_conférences_risques_chimiques
Contact : risqueschimiquespros@carsat-am.fr



Parmi les points abordés lors de ces réunions, l'une des mesures de prévention permettant de réduire l'exposition des salariés au risque chimique consiste à capter les polluants émis dans les ateliers (brouillards d'huile, poussières de métaux, etc.). Pour être efficaces, les installations de ventilation mises en place doivent être conçues, installées, réceptionnées et entretenues en appliquant notamment certaines règles techniques. Les fournisseurs, qui sont quotidiennement en relation avec des entreprises porteuses d'un projet de ventilation, sont des acteurs clés pour garantir la performance des installations. Fort de ce constat, le Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Est (CIMPE) de la Carsat Nord-Est anime le réseau



seau **Car-In-Vent** (signifiant **Carsat Nord-Est Installateur Ventilation**) depuis 2018. Ce réseau regroupe à ce jour, plus de 90 distributeurs/installateurs de matériels de ventilation qui ont été formés aux bonnes pratiques de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels, afin qu'ils pro-

posent des installations répondant aux exigences du Réseau Prévention. Les réunions annuelles des membres permettent d'apporter des informations complémentaires sur les évolutions techniques, réglementaires etc. et de favoriser les échanges. Progressivement, cela semble porter ses fruits : une étude des devis des fournisseurs étudiés par le CIMPE montre qu'en 2015 seulement 25% répondaient aux exigences de prévention, contre 80 % à avril 2020 pour les membres. Les entreprises peuvent accéder librement aux listes des membres formés, mais également aux autres outils pour les accompagner dans la rédaction d'un cahier des charges (FT08) et pour la réception / le contrôle d'une installation de ventilation (ED6366). Vous trouverez toutes les informations concernant le réseau Car-In-Vent sur votre navigateur à l'adresse suivante :

Carsat-nordest.fr/carinvent ou [#car-in-vent](https://twitter.com/car-in-vent)
Contact : carinvent@carsat-nordest.fr



A noter :

le réseau des CARSAT en France organise régulièrement des réunions d'information en présentiel ou sous forme de webinaire. Au cours du premier semestre 2021, des webinaires sur les fluides de coupe seront organisés en région. Retrouvez d'ici peu, le programme de conférences ou webinaires Grand Est à venir, sur les sites de vos Carsat : carsat-am.fr et carsat-nordest.fr

* LICE Laboratoire Interrégional de Chimie de l'Est

** CIMPE Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Est

*** Union des Industries et Métiers de la Métallurgie